

Attention aux faux agents recenseurs et aux faux policiers

De faux agents recenseurs ainsi que de faux policiers se sont récemment présentés chez des personnes âgées.

En cette période de recensement, il est donc recommandé d'être particulièrement vigilants et de ne pas laisser entrer ni ne délivrer aucune information personnelle à une personne se présentant comme agent recenseur, sans avoir vu sa carte.

Les agents recenseurs qui se présentent au domicile des usagers doivent être en mesure de présenter une carte officielle à bandeau bleu-blanc-rouge, portant leur photo, mentionnant leur nom et prénom, signée par Monsieur le Maire.

Ces huit agents employés par la Ville durant cette période sont en effet les seuls habilités à se présenter au domicile des personnes qui ont reçu un courrier en amont pour la campagne de recensement 2022.

Publié le 03 février 2022